L'invité

L'Objectif
Paraît tous les deux vendredis

« J'ai le droit de dire au pape : Ecoute, ça ne va plus »

Ancien professeur à l'Ecole normale des instituteurs, ancien directeur de l'Ecole normale des jeunes filles de la ville de Fribourg, **Michel Bavaud** s'est également beaucoup engagé au service de l'Eglise, notamment comme modérateur du synode des catholiques suisses, et au sein du conseil de pastorale du canton de Fribourg. Il reste émerveillé, ébloui par le message profond de l'Eglise, mais écoeuré par ce qu'elle dit ou ce qu'elle fait. Les espoirs mis dans le Concile Vatican II ont pratiquement été réduits à néant.

Le pape doit démissionner, estime Michel Bavaud, ne serait-ce qu'en raison de son état de santé, et par logique avec ce qui a été décidé, puisque les évêques doivent démissionner à 75 ans. « Le pape est l'évêque de Rome, le primus inter pares. Il ne doit pas prétendre être au-dessus des hommes, ou alors il ne suit pas la loi que l'Eglise s'est donnée ». Jean-Paul II ne serait pas déchu pour autant, il pourrait conserver le titre de pape honoraire.

« Le pape doit démissionner » En tant que catholique, Michel Bavaud se sent-il le droit de réclamer cette démission ? « Le pape est d'abord mon frère, notre frère. J'ai le droit de lui dire « Ecoute, ça ne va plus… ». Pour ceux qui ont la foi, il a un autre rôle que celui de frère, celui de conserver l'unité, d'éviter que la parole de l'Evangile ne soit éteinte. »

Le pape se dote de titres incongrus. Le pape doit être la pierre angulaire de l'Eglise, cette pierre sur laquelle on bâtit l'Eglise, rappelle l'ancien séminariste : « La pierre fondatrice n'est pas au sommet du clocher. Elle est bien enfouie, bien cachée, c'est elle qui tient, le sommet du clocher ne tient rien du tout… Or la vision que donne le pape est celle du sommet du clocher, ce qui me semble assez effarant », constate Michel Bavaud qui trouve que le pape se dote de titres incongrus comme « Sa Sainteté… », « Chef du Vatican », titre purement profane qui n'a rien à voir avec la papauté, ou encore « Souverain pontife », expression qui, dit-il, ne fait plus penser à quelqu'un qui manie la truelle, malgré l'étymologie du mot : faiseur de pont. Michel Bavaud est « complètement en révolte », ce qui ne lui fait pas du tout abandonner la foi car celle-ci, précise-t-il, n'est pas attachée à ces arguments d'histoire.

Le sacerdoce ou la femme. Juste après son bac, sur la voie de la prêtrise, Michel Bavaud a fréquenté deux ans le Grand Séminaire, et il a même porté soutane. Mais entre le sacerdoce et la femme, il a dû choisir : « Je me plaisais bien, j'étais assez heureux. J'ai dit au supérieur que je me sentais à la fois la vocation de la prêtrise et du mariage. Il m'a dit que ce n'est pas possible, que peut-être, plus tard, avec l'évolution… Mais je n'ai pas voulu attendre cinquante ans ou plus ! »

Une effrayante restauration de l'Eglise. Il pensait avoir les deux vocations. Il avait en tout cas le désir de rendre service, de changer un certain nombre de choses : « Le Concile commençait à se dessiner, les changements me paraissaient évidents ». Ses espoirs, comme ceux de beaucoup d'autres, seront déçus : « Ce qui me tourmente, c'est que les gens de ma génération ont mis beaucoup d'espoir dans le Concile Vatican II. Je relis certains textes enthousiasmants du synode des catholiques suisses, tout est pratiquement tombé à l'eau, presque rien n'a évolué. Au contraire, il y a eu une restauration de l'Eglise catholique romaine, d'une façon assez effrayante. Nos espoirs pour un certain nombre d'évêques de la théologie de la libération ont aussi été déçus. Quand on pense que Jean-Paul II a cassé des évêques fantastiques, qu'il a cassé Mgr Gaillot mais honoré Haas en le nommant archevêque de quelques paroisses, ça fait hurler ! Quand je pense que l'Opus Dei a obtenu la prélature personnelle, mais c'est absolument scandaleux ! »

« L'Opus Dei a obtenu la prélature personnelle, c'est scandaleux » Michel Bavaud rêve carrément d'un pape qui prendrait un deux-pièces cuisine dans la banlieue de Rome, et qui donnerait tous ses palais à l'Unesco.

Les progrès de l'Eglise : toujours trop tardifs. « Ce qui me rend douloureux, c'est que l'Eglise fait quelquefois des pas, mais toujours trop tard. Combien de temps a-t-il fallu pour que Galilée soit reconnu ? Trop tard. Et les Droits de l'homme ? Ils ont d'abord été proclamés contre l'avis de l'Eglise, qui les a récupérés une fois que tout le monde les avait admis. Le sacerdoce des femmes, qui va tellement de soi, on en fait encore une sorte de dogme

absolu. Et le pape manque terriblement de foi en ses successeurs, puisqu'il semble même verrouiller le futur. Un certain nombre de vaticanologues ont presque mis ça sous le sceau de l'infaillibilité. C'est d'un ridicule absolu. »

Quant à l'argumentation sur le célibat des prêtres, elle ne tient pas mieux la route. « Il y a beaucoup de prêtres qui ne tiennent pas le coup. On dit que le célibat permet d'être plus généreux ? Il ne faut pas rigoler. Combien sont terriblement égoïstes, refermés sur eux-mêmes, attachés à leur petit confort, etc. ? Il est vrai, à l'inverse, que certains sont merveilleusement à l'aise dans leur célibat. Il n'est pas question de tomber dans l'extrême inverse et d'exiger d'avoir trois enfants ! »

Sa première crise devant l'autorité religieuse, Michel Bavaud l'a faite lorsqu'il était collégien. Rome avait alors quasiment interdit les prêtres ouvriers. Colère : « L'Eglise admet les prêtres professeurs ou présidents, mais n'admet pas les prêtres ouvriers ou éboueurs. La découverte de la condition ouvrière, ce ne sont pas les Monsignore de la Curie qui la connaissent, tonnerre ! Peuvent-ils nous prêcher une morale de tous les jours quand ils sont à couvert dans ces palais là-bas ? ».

Michel Bavaud plaide pour une Eglise d'abord à l'écoute, qui essaie de comprendre ce que l'autre dit. Il pratique le devoir de cri-tiquer et se distance des « religions dortoirs, des messes où les gens vont somnoler, où les âmes dévotes s'endorment, des religions forteresses où se forgent toutes sortes d'intégrismes ». S'il critique l'institution, c'est par fidélité à ce qu'il faudrait faire.

« Je suis émerveillé par ce qu'elle dit dans sa profondeur » Des amis protestants lui ont demandé pour-quoi il ne changerait pas de religion ou ne deviendrait pas athée. « Mais non, c'est ma mère, elle n'est pas du tout comme je veux. Elle m'a pardonné, me nourrit, j'espère que dans quelques années elle m'accueillera ». Il n'a pas envie de quitter cette Eglise qu'il -compare à un bateau : « Je souffre du tangage - ça tangue terriblement - mais je suis émerveillé, ébloui par ce qu'elle dit dans sa profondeur, écoeuré aussi par ce qu'elle dit et par ce qu'elle fait. Mais voilà, je suis sur ce bateau, je me sentirais perdu sans ce bateau. » Ce qui ne l'empêche pas de comprendre les nombreux catholiques qui ont quitté l'Eglise sur la pointe des pieds, ou au contraire en claquant la porte.

Ce croyant pratiquant prie régulièrement mais souvent il se contente de dire Notre-Père. « Tout est dit, ça me suffit. Père de tous les hommes, pas seulement d'un groupe de baptisés. Nous sommes tous frères, donc l'athée est mon frère. Entre croyants et incroyants, il devrait y avoir un dialogue fantastique, me semble-t-il. Notre vision est divergente, mais il y a tellement de points où nous nous rencontrons. »

Le nouvel évêque. Le nouvel évêque ? Michel Bavaud ne le connaît pas assez pour en avoir une opinion bien précise : « Elément positif, il a un contact facile et aimable avec tous les milieux. Son idée de rencontrer régulièrement les gens au bistrot, elle est formidable. A propos de ce qu'il a répondu aux journalistes sur la pilule et autres, il me paraît très fidèle à Rome. Ça ne me dérange pas du tout qu'il ait une opinion qui est la sienne. Mais si, au nom de Dieu, il vient me dire «c'est comme ça qu'il faut penser». Je ne marche pas. Je lui dirais : « C'est vous qui me dites ça, laissez-moi y réfléchir, avec ma conscience, en tenant compte de ce que vous avez dit. »

Plutôt qu'un impôt paroissial, Michel Bavaud préconiserait une sorte d'impôt social, où chacun déciderait à qui il serait versé : Croix-Rouge, Terre des hommes, etc. Et il trouve que le fait de faire acte de sortie d'Eglise si on ne veut plus payer d'impôt paroissial lui semble impensable dans la mesure où on n'a pas fait personnellement un acte d'entrée. Il faudrait que l'Eglise pose la question, par exemple à l'âge de 16 ans, âge du droit fédéral pour la liberté religieuse, pour savoir si la personne entre ou n'entre pas.

Les réformes les plus urgentes pour l'Eglise ? « Qu'elle accueille d'abord avec sympathie les idées nouvelles, plutôt que de s'en méfier. Que l'Eglise accepte une diversité beaucoup plus grande. Et qu'il y ait un certain nombre de points fixes, sur les Droits de l'homme par exemple, où nous pouvons être tous d'accord, pour autant qu'ils soient bien interprétés. »

Mais l'Eglise peut-elle adhérer aux Droits de l'homme si elle ne reconnaît pas l'égalité hommes-femmes en son sein ? « A mon avis, il y a là un défaut grave de la mentalité ecclésiastique, même si l'Eglise a donné à la femme, notamment par l'amour qu'elle professe pour la Vierge Marie, un statut extraordinaire que beaucoup d'autres religions n'ont pas ».

Un enseignant heureux. « J'ai été un enseignant heureux, je n'ai personnellement jamais eu de graves problèmes de discipline » dit Michel Bavaud, qui a tout de même connu des interventions douloureuses ou des conflits avec certains élèves.

Sa manière de régler les problèmes ? « Lorsque je sentais qu'un élève commençait à devenir tendu, ou n'avait aucun appétit à ce que je disais, j'essayais de prendre les devants en discutant avec lui. Quelquefois, devant des impertinences assez nettes, je leur ai carré-ment donné la parole, disant « Puisque tu trouves que je déconne, eh bien ! fais le cours à ma place ». La solution était assez radicale : « C'est vrai que c'était un peu facile, je mettais les rieurs de mon côté, ce qui n'est pas toujours élégant. Les élèves sentaient que finalement je les respectais et que je les aimais. Cela est essentiel. Mais il est parfois difficile de résister à la rancoeur quand on a devant quelqu'un qui nous méprise. Il faut essayer d'être moins

orgueilleux que lui, et lui trouver des circonstances atténuantes, elles sont quand même nombreuses. »

Ce qui a frappé Michel Bavaud, c'est que certains enseignants font trop rapidement appel à l'autorité supérieure parce qu'ils ont des difficultés. Les enfants sentent ce manque de sécurité et profitent de ce que le maître fasse appel au directeur, ou le directeur encore plus haut, cette sorte d'échelon de voie de service, pour se sentir tout puissants.

Ce qui a changé durant ces dernières décennies ? « L'école était la seule source de connaissance. Maintenant, il y a de nombreuses manières de recevoir l'information, pensons seulement à la TV. Et on accepte trop facile-ment d'avoir toutes les branches les unes à côté des autres. Or nous savons bien que les branches séparées du tronc deviennent rapidement mortes. Il faut de plus en plus essayer de relier toutes ces branches au tronc. Et le tronc c'est l'homme, c'est toujours l'homme, l'être humain ».

Loi scolaire et bilinguisme. Michel Bavaud est très partagé sur la modification de la loi scolaire en matière de bilinguisme, loi qui prévoit qu'une partie de l'enseignement des branches se fera en langue allemande pour la partie francophone du canton, et vice versa pour la partie alémanique.

Il constate que la méthode actuelle pour apprendre les langues n'aboutit à pratique-ment rien, et que les opposants n'apportent pas d'autre solution. On pourrait peut-être prévoir des manuels bilingues pour toutes les branches. « Je verrais aussi volontiers un instituteur francophone collaborant étroitement avec un germanophone et leurs interventions croisées, une matinée par semaine, seraient préparées en commun ». Il serait moins dommageable si seules les révisions de connaissances acquises en langue maternelle soient faites en deuxième langue… ».

D'autre part il se demande si l'on ne va pas pénaliser l'enfant en retard, l'empêcher de passer en quatrième parce qu'il ne sait pas conjuguer le verbe werden au futur simple dans la langue partenaire, ce qui deviendrait grave. Si le référendum aboutit, on pourrait en discuter de manière plus globale et plus démocratique, dit-il. « Mais ce qui me fait peur aussi c'est que si le référendum aboutit, et que le peuple dise non, on serait coincé pour 50 ans, ce qui serait pire que le mal qu'on voudrait diminuer par cette perspective. C'est pour cela que je me sens extrême-ment embarrassé. »

Surtout, il aimerait savoir pourquoi les députés ont pratiquement presque tous accepté sans entrer dans une vraie discussion. « Ce vote quasi unanime, ce qui est rare, remis en question par un référendum prouve un dysfonctionnement inquiétant de nos institutions.»

Avocat des objecteurs de conscience. Bien qu'ayant lui-même fait tout son service militaire, Michel Bavaud a répondu à l'attente de jeunes objecteurs qui lui ont demandé d'être leur défenseur. Il l'a fait jus-qu'au moment où la justice militaire a exigé des avocats ayant au moins une licence en droit. Il s'est alors mis à leur service dans le rôle de témoin. Cet engagement lui a coûté sa place d'expert aux examens pédagogiques des recrues, lorsque le Conseil fédéral s'en est aperçu.

Pourquoi défendre des objecteurs ? « Au départ, ce n'était pas une prise de position personnelle. Des jeunes, que j'ai appris à estimer, sont venus me dire leur choix et leurs arguments. Je ne supportais pas que des jeunes, généreux soient mis en prison alors que des milliers d'autres jeunes font leur service par manque de courage, parce qu'ils ont peur d'avoir des ennuis. D'autre part, la conscience individuelle n'a pas le droit de se laisser manipuler par quelque autorité que ce soit. Le principe, pour moi, est que la conscience individuelle prime tout, même si on est dans l'erreur. Cela me paraît essentiel, sinon il faut accepter qu'un Duce, ou quelqu'un d'autre, dise ce qu'il faut faire. »

Plus il avançait, plus il trouvait que ce tribunal était une « immense guignolerie ». L'objecteur était condamné d'avance : « La seule incertitude, c'était le nombre de mois. J'ai rencontré un certain nombre de tribunaux qui bâclaient leur travail, et qui avaient un mépris de ces jeunes, allant jusqu'à se moquer d'eux parce qu'ils n'étaient pas forcément des maîtres en dialectique. Ces gens, qui croyaient savoir dans leur vérité à eux, ne faisaient aucun effort pour entrer dans la vérité de l'autre. »

Six mois, neuf mois, arrêts simples… « Il y a aussi toute la liturgie de cette comédie, qui fait que quand on est dans la salle du Tribunal fédéral à Lausanne, tout petits dans la fosse aux lions, on est dans une drôle de situation d'infériorité. Effrayante, cette pression, alors que j'accepterais un tribunal où l'on discute d'homme à homme».

Expérience intéressante, amusante parfois, douloureuse souvent : « La prison était difficile pour certains d'entre eux, rejetés par leur entourage civil, parfois même par leur famille, surtout par des pères de famille gradés, pour qui il était dramatique de voir leur fils en prison pour refus de servir ». Les objecteurs étaient aussi rejetés par les voleurs, les violeurs, les braqueurs qui, eux avaient utilisé la violence et traitaient les objecteurs de petites filles ou gonzesses…

Aujourd'hui, les objecteurs ont un statut particulier, qui n'est pas parfait, notamment parce qu'il les oblige à entrer en matière avec l'autorité pour demander la permission de faire autre chose… « Il faut aller plus loin, se poser la question de l'existence de l'armée, avec ses

dépenses. Je suis assez proche des idées, sinon de supprimer l'armée, du moins de la transformer en force de police et de se préoccuper des problèmes du tiers monde ».

Professionnaliser l'armée ? « J'ai peur qu'en la professionnalisant, on limite encore notre responsabilité personnelle, qu'on délègue ce rôle à d'autres. Ai-je le droit d'être soulagé de ce souci éminemment démocratique ? En tant que Suisses, il faut absolument que nous soyons coresponsables de ce qui se passe dans le monde entier. Même si je suis souvent désespéré de voir avec quelle facilité les victimes deviennent bourreaux, par exemple au Kosovo où ces réfugiés malheureux dont on avait vu les images se mettent à leur tour à tuer, brûler les Serbes restés chez eux, avec l'appui de l'UCK, ces bandits de grands chemins… C'est ce qui me désespère, même sur le plan pédagogique. Aider quelqu'un est parfois le pire des services qu'on lui rend, dans la mesure où il devient dépendant. »

Est-ce parce qu'il défendait les objecteurs que Michel Bavaud n'a pas été nommé directeur de l'Ecole normale cantonale ? « Je sais que ça a eu une influence, mais je ne sais pas si ce n'était que cela. Je n'ai aucune amertume, le prestige ne m'intéresse pas. Je suis le serviteur de tout le monde, mais le domestique de personne.»

Raison pour laquelle il n'a pu entrer dans aucun parti politique : « J'ai la tête libérale, le coeur socialiste, la conscience chrétienne sociale et un tempérament anarchiste. Comment voulez-vous que j'entre dans un parti ? » Son crédo se résume par une autre formule : « Il y a deux mots qu'il faudrait toujours mettre ensemble, c'est liberté et amour. C'est le second qui donne son sens au premier ».

Des souvenirs qui marquent. Michel Bavaud est né le 22 août 1932 à Echallens, dans l'unique district vaudois resté catholique. Après son école primaire dans ce village, il fréquentera l'Ecole secondaire de Romont puis le Collège St-Michel à Fribourg. Bac latin-grec en poche, il entre au Grand Séminaire de Fribourg, qu'il quitte après deux ans pour préparer une licence en lettres. Il sort alors d'une dizaine d'années d'internat marquées, alors qu'il avait 20 ans, par la disparition de son père, mort d'un infarctus.

Surveillant et professeur à l'Ecole normale des instituteurs, il deviendra directeur de l'Ecole secondaire et de l'Ecole normale des jeunes filles de la ville de Fribourg, où il obtient que cette école devienne cantonale, afin que les filles soient mises sur pied d'égalité avec les garçons.

Michel Bavaud se souvient d'une enfance heureuse, mais pauvre. Son père - greffier de notaire puis agent d'assurance - fut chômeur à une époque où il n'y avait pas de caisse de chômage. « Je me souviens des moqueries de camarades d'école primaire parce que je portais des souliers ou des tabliers de fille, ceux de mes grandes soeurs. Ce sont des souvenirs qui marquent et je me suis promis, depuis cette époque, d'essayer de ne jamais mépriser qui que ce soit. Je me permets souvent d'être assez vif et acerbe envers les autorités, mais par compensation, je n'oserais jamais attaquer quelqu'un qui serait - socialement ou intellectuellement ou d'une autre manière - plus modeste ou plus pauvre. Heureusement que du point de vue intellectuel j'étais suffisamment brillant pour qu'il y ait compensation ».

Il est né au milieu d'une famille de six enfants, quatre garçons, deux filles. L'une de ses soeurs deviendra l'épouse du juge cantonal Guggenheim, tandis qu'une autre épousera le frère de sa femme. L'aîné sera prêtre et professeur de théologie au Séminaire, le deuxième syndic et député radical vaudois, le dernier, journaliste à l'agence APIC, et député socialiste. Quatre frères qui ne sont visiblement pas du même bord politique, ce qui fait des discussions très animées à la maison. Michel Bavaud a épousé en 1959 Thérèse Yerly, également enseignante, fille du populaire patoisant Joseph Yerly de Treyvaux. Ils ont trois enfants. L'aîné est professeur à l'Université, leur fille sage-femme et leur cadet journaliste à la radio romande. Michel Bavaud est le grand-père de six enfants, une grande famille qui se retrouve souvent dans leur grande maison de Treyvaux.

Propos recueillis par David Rossier et Jean-Marc Angéloz

11.02.2000